

**BAC MAJESTIC**  
**Annexe aux Comptes consolidés au 30 juin 2005**  
**SOMMAIRE**

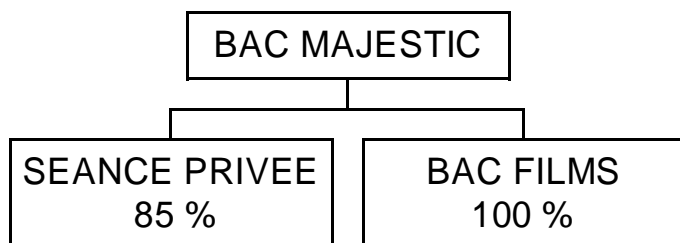
<b>NOTE PRELIMINAIRE.....</b>	<b>2</b>
<b>A - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>2</b>
<b>B - REFERENTIEL COMPTABLE, PERIMETRE DE CONSOLIDATION, ELIMINATION ET RETRAITEMENTS.....</b>	<b>2</b>
<b>C - LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES.....</b>	<b>5</b>
<b>D - ANALYSE DES POSTES DE BILAN.....</b>	<b>6</b>
<b>E - ANALYSE DES POSTES DE RESULTAT.....</b>	<b>11</b>
<b>F - IMPOTS DIFFERES ET IMPOTS SUR LES RESULTATS.....</b>	<b>13</b>
<b>G - ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN ET NANTISSEMENTS DES ACTIFS.....</b>	<b>14</b>
<b>H - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....</b>	<b>14</b>
<b>I - REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET PERSONNEL.....</b>	<b>14</b>
<b>J - INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHE.....</b>	<b>15</b>
<b>K - COMPTES PROFORMA.....</b>	<b>17</b>
<b>L - EVENEMENTS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS AU 30 JUIN 2005 .....</b>	<b>17</b>

## **NOTE PRELIMINAIRE**

Le Groupe BAC MAJESTIC a pour activité :

- l'acquisition de droits audiovisuels et la coproduction de films,
- la distribution de ces films,

L'organigramme du groupe au 30 juin 2005 est le suivant



Le siège social de la société est à l'adresse suivante :

88, rue de la Folie Méricourt  
75011 PARIS

## **A - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

1 - Le 4 février 2005 a été signé l'avenant au protocole d'accord transactionnel entre BAC FILMS, BAC MAJESTIC et STUDIO CANAL qui mettait un point final aux accords conclus au cours de l'exercice 2004 et permettant un apurement des postes de bilan concernés par cet accord.

Les grandes lignes de cet accord sont reprises ci-dessous :

- Apurement de la dette de BAC MAJESTIC de 8,9 M€ TTC, soit 8,4 M€ HT. Au terme de cet accord, BAC Films s'acquitte de sa dette d'un montant de 7,5 M€ HT par attribution à STUDIO CANAL de films de son catalogue, FILEN ayant racheté à STUDIO CANAL le solde de la créance sur BAC FILMS, à hauteur de 0,9 M€ HT.
- Remembrement du catalogue des films en co-achats : STUDIO CANAL et BAC FILMS ont recherché à répartir entre elles les droits et mandats de l'intégralité des films en co-achats, de façon à devenir chacune titulaire de l'intégralité des droits d'une partie de ce catalogue commun,
- Renonciation par STUDIO CANAL au bénéfice de la clause de retour à meilleure fortune limitée à 9 M€ et faisant suite à la cession de son compte courant constatée dans les comptes au 31 décembre 2002.

Les valeurs de transactions retenues dans le protocole avaient été prises en compte lors de la détermination de la valeur économique du catalogue au 31 décembre 2003.

2 - Les impacts liés au passage aux nouvelles normes IFRS n'étant pas finalisés, les comptes au 30 juin 2005 sont présentés selon les normes françaises.

La présentation des comptes au 31 décembre 2005 sera établie aux normes IFRS dont les principaux impacts identifiés sont les suivants :

- Présentation des comptes en conformité avec les nouvelles normes,
- IAS 36 : écarts d'acquisition sur la base des flux de trésorerie prévisionnels,
- IAS 18 : reconnaissance du chiffre d'affaires.

3 - Au cours du 1<sup>o</sup> semestre 2005, COFICINE a accordé un crédit revolving de 600 K€ sur la base de mobilisation de créances nées. Le taux de rémunération est de 6,05 %.

L'ensemble des opérations de l'exercice a permis d'arrêter les comptes dans une perspective de continuité d'exploitation.

## **B - REFERENTIEL COMPTABLE, PERIMETRE DE CONSOLIDATION, ELIMINATION ET RETRAITEMENTS**

### **1.1 REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers consolidés de BAC MAJESTIC sont établis en conformité avec les principes comptables définis par le règlement 99-02 du comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999.

Les états financiers des sociétés consolidées sont retraités chaque fois que cela s'avère nécessaire, afin d'être mis en harmonie avec les principes du groupe, détaillés ci-après.

## 1.2 DATE DE CLOTURE ET DUREE DE L'EXERCICE

Les comptes consolidés sont établis pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2005.

## 1.3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION, COMPTES PRO FORMA, CHANGEMENT DES MODALITES D'APPLICATION

### **Périmètre Consolidation**

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés significatives, contrôlées de manière exclusive ou conjointe, ou sur lesquelles une influence notable est exercée. Les méthodes de consolidation utilisées sont celles de l'intégration globale et de la mise en équivalence. La contribution aux pertes des minoritaires n'est reconnue qu'à hauteur de leur contribution à l'actif net de la filiale, l'excédent étant pris en charge par BAC MAJESTIC.

Le tableau figurant à la note C fournit les détails concernant les sociétés du groupe, le pourcentage de participation et la méthode retenue de consolidation.

### **Comptes Pro Forma**

Aucune variation de périmètre n'ayant été constatée sur la période, aucun compte Pro Forma n'a été réalisé.

### **Changements des modalités d'application**

La reconnaissance du chiffre d'affaires à la signature à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005, s'est traduite par une augmentation du chiffre d'affaires complémentaire de 1801 k€ pour le semestre clos le 30 juin 2005. Compte tenu de la méthode d'amortissement des films, ce changement des modalités d'application a un impact positif de 600K€

## 1.4 ELIMINATION ET RETRAITEMENTS

L'impact sur les comptes de bilan et de résultat des flux d'opérations commerciales et financières internes au groupe a été éliminé.

Les principaux retraitements effectués sur les comptes sociaux sont les suivants :

- Droits de distribution des films cinématographiques

#### *Coût d'acquisition*

Le coût d'acquisition des droits de distribution de films cinématographiques figurant dans les comptes consolidés comprend les minima-garantis versés aux producteurs et les frais d'éditions. Les Recettes nettes parts producteurs (Rnpp), correspondant à un complément de minima-garanti sont immobilisées puis amorties dans les comptes sociaux, et retraitées directement en charges d'exploitation.

#### *Amortissement*

L'amortissement est déterminé film par film sur la base du chiffre d'affaires réalisé par rapport aux recettes réalisées et prévisionnelles.

Pour plus de détails concernant les amortissements de films, voir la note 1.5.

- Subventions du Centre National de la Cinématographie

#### *Distribution cinématographique*

Les subventions attribuées par le CNC et disponibles à la clôture de l'exercice ne sont plus enregistrées depuis cet arrêté en « Produits constatés d'avance » au passif et en « autres créances » à l'actif. Elles figurent en engagements reçus hors-bilan dont l'information est dorénavant reprise sur ce document au § G 1.1.

- Impôts différés

Des impôts différés sont constatés selon les règles du report variable à raison du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et son inclusion dans le résultat fiscal du groupe des sociétés consolidées.

## 1.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Fonds de commerce

Le fonds de commerce relatif à l'activité de Distribution figure dans les comptes consolidés pour sa valeur d'apport, retraitée de l'incidence de l'opération d'apport en nature effectuée lors de la création de Bac Distribution. En effet, la valeur du fonds de commerce est diminuée de la plus value d'apport (550 K€) réalisée par BAC FILMS lors de l'apport de sa branche d'activité à BAC DISTRIBUTION.

- Droits audiovisuels

#### *Coût d'acquisition*

Le coût d'acquisition des droits correspondant à la distribution comprend, outre le prix d'achat des droits et minima garanti, les frais d'édition.

Le coût d'acquisition des droits correspondant à la coproduction ne comprend, que le prix d'achat des droits.

#### *Amortissement sur films sortis*

L'amortissement des droits de distribution est déterminé, chaque année et film par film, au prorata des recettes nettes réalisées depuis le début de l'exploitation et des recettes prévisionnelles de chaque film. Dans le cas où, à la clôture de l'exercice, les recettes réalisées et les recettes prévisionnelles sur la durée des droits sont insuffisantes pour couvrir l'investissement réalisé (minimum garanti et frais publicitaires et techniques de lancement) et les frais d'exploitation (commission de sous-distribution), une dotation complémentaire aux amortissements est comptabilisée.

#### *Dépréciation sur films en-cours*

La dépréciation comptabilisée sur les films non sortis (droits audiovisuels en cours) concerne Bac Films. Elle a été déterminée en fonction des recettes prévisionnelles de chaque film concerné.

La provision constatée d'un montant de 2 257 K€ correspond à l'évaluation du résultat d'exploitation des films déficitaires sortis entre le 1<sup>er</sup> Juillet et le 15 Octobre 2005, et aux pertes estimées sur les films restant à sortir, sans prise en compte des films bénéficiaires. Cette dépréciation annule et remplace celle de 2.297 K€ qui a été constatée au 31 décembre 2004.

▪ Ecarts d'acquisition

A compter de l'exercice 2000, lors de la première consolidation d'une entreprise comme dans le cas d'une augmentation de la participation, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée suivant les méthodes décrites dans les notes 2.1 à 2.10.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts sont rattachés dans la mesure du possible aux éléments d'actif immobilisés constitutifs de leur survaleur et amortis selon les mêmes méthodes. Ils ont donc été affectés au catalogue et amortis sur la durée moyenne des droits, soit douze ans.

Les écarts d'acquisition non affectés sont amortis sur dix ans.

### 1.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

<i>Catégories d'immobilisations</i>	<i>Durée d'utilisation</i>
Agencements – installations techniques	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

### 1.7 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation des sociétés non consolidées sont évalués à leur coût de revient.

Une provision pour dépréciation est constituée, lorsque la quote-part de l'actif net comptable de la filiale est inférieure au coût de revient.

### 1.8 CREANCES

Les créances sont enregistrées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque cette valeur comptable est supérieure à la valeur de réalisation.

### 1.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode « FIFO » (premier entré, premier sorti).

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque, à la clôture, la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

### 1.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. Ces provisions sont conformes au règlement CRC 2000.06 sur les passifs.

### 1.11 CHIFFRES D'AFFAIRES

*Distribution*

Le chiffre d'affaires relatif aux locations de films aux salles de cinéma est reconnu à compter de la première mise en exploitation des films, sur la base des locations hebdomadaires.

Le chiffre d'affaires résultant de cessions de droits de diffusion de films aux chaînes de télévision et de droits d'exploitation aux éditeurs vidéo est pris en compte dès la signature des contrats de cession dans la mesure où le film a connu sa première exploitation.

En cas d'édition ou de co-édition des droits d'exploitation vidéo par le groupe, le chiffre d'affaires est pris en compte sur la base des redditions de comptes concernant l'exercice de la part des tiers sous-distributeurs ou co-éditeurs.

Le chiffre d'affaires résultant de ventes de droits à l'étranger et de contrats de co-production est pris en compte, pour les films sortis au cours de l'exercice, à la signature du contrat de cession de droits, si la vente est faite directement par BAC, et sur la base des recettes encaissées par les tiers distributeurs ou coproducteurs si ceux-ci sont mandatés pour effectuer la vente.

Les pré-ventes (télé, vidéo, étranger) sur les films devant faire l'objet d'une exploitation en salles mais non sortis au cours de l'exercice sont comptabilisés en produits constatés d'avance au poste « compte de régularisation passif ».

### 1.12 SUBVENTIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIQUE

Le mécanisme des subventions institué en France est géré par le Centre National de la Cinématographie (CNC).

Il comporte 2 sections de montants sensiblement égaux :

- 1- aides au cinéma et à la vidéo ;
- 2- aides aux programmes audiovisuels.

La section 1 du compte de soutien est alimentée par une taxe prélevée sur le chiffre d'affaires réalisé par les chaînes de télévision, par la Taxe Spéciale Additionnelle (TSA) prélevée sur le prix de chaque billet payé par les spectateurs que les exploitants de cinéma reversent mensuellement au Trésor et par une taxe prélevée sur les ventes de cassettes vidéo et DVD, la part de cette dernière étant appelée à progresser fortement dans les années à venir.

Le produit de la collecte de cette taxe est ensuite réparti par le CNC, sous forme de subventions ou d'avances financières, entre les différents acteurs de l'industrie cinématographique que sont les producteurs, les distributeurs et les exploitants.

▪ Exploitation cinématographique

Afin de bénéficier de ces subventions, les exploitants de salles sont tenus de déposer auprès du CNC un dossier justifiant les investissements réalisés pour l'équipement ou la modernisation de leurs salles. Compte tenu de son activité de distributeur, le Groupe ne bénéficie pas de cette subvention.

▪ Production et Distribution cinéma

Les subventions automatiques attribuées par le CNC au titre du Soutien Financier de l'Etat à la production et la distribution de films français agréés sont fonction du chiffre d'affaires réalisé par ces films.

Elles sont inscrites par le CNC, dès l'obtention de l'agrément de production des films, au compte de leurs producteurs et distributeurs qui peuvent les utiliser pour financer leurs investissements à venir en production et distribution d'œuvres françaises agréées par le CNC.

Ces subventions non remboursables sont constatées, lors de leurs attributions, au passif du bilan en « Subventions et avances ».

Elles sont rapportées au résultat de l'exercice lors de la sortie en salles des films pour lesquels les sommes correspondantes ont été utilisées afin d'en financer la production, l'acquisition ou les frais d'édition; elles sont présentées alors en « Subventions » au compte de résultat. Parallèlement, la fraction de l'investissement correspondant au montant de la subvention est immédiatement amortie.

Chaque subvention attribuée est définitivement acquise, sous réserve d'être réinvestie dans le financement d'un nouveau film français agréé, dans un délai de cinq ans à compter de son attribution.

**1.13 RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat net par action est calculé en utilisant le nombre d'actions de la Société à la clôture.

L'effet dilutif des options et bons de souscription attribués et non exercés est inclus dans le calcul du résultat dilué par action. Le résultat net dilué est déterminé en retenant l'ensemble des instruments financiers émis, quel que soit leur terme.

A la clôture de l'exercice, il n'existe pas d'instruments dilutifs

**C - LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES**

1.1 Variation de périmètres

Il n'y a pas eu aucune variation de périmètre entre le 31 décembre 2004 et le 30 juin 2005.

1.2 Périmètre de consolidation

Les sociétés retenues et leur méthode de consolidation sont les suivantes :

	Juin 2005	Décembre 2004	Décembre 2003
Consolidées par intégration globale	2	4	12
Mises en équivalence	0	0	1
Total	2	4	13

Nom de la société	Siren	Siège Social	Date de clôture	% contrôle	% intérêt	Méthode Intégration *
BAC MAJESTIC	413 577 743	88, rue de la Folie Méricourt 75011 PARIS	31 décembre			
SEANCE PRIVEE	380 576 116	88, rue de la Folie Méricourt 75011 PARIS	31 décembre	85 %	85 %	I.G.
BAC FILMS	337 527 378	88, rue de la Folie Méricourt 75011 PARIS	31 décembre	100 %	100 %	I.G.

\* I.G. : Intégration Globale

La participation précédemment détenue correspond à des titres de la société CHROME DRAGON : la participation du groupe représentait une valeur brute de 192 K€ dépréciée à 100 %. La cession a été constatée au cours du 1<sup>o</sup> semestre 2005 sans impact résultat.

Au 30 juin 2005, MILLIMAGES SA détient 50.05 % du capital de BAC MAJESTIC.

En conséquence les comptes du Groupe BAC MAJESTIC sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe MILLIMAGES.

## **D - ANALYSE DES POSTES DE BILAN**

### **1.1 Immobilisations incorporelles**

#### 1.1.1 Valeurs brutes :

En K€	31/12/03	31/12/04	+	- (a)	Variation de périmètre	30/06/05
Droits Audiovisuels	293 642	260 150	5 793	-70 672		195 271
Fonds Commercial	2 423	2 423				
Ecart d'acquisition non affecté	3 185	3 185				
Autres immobilisations incorporelles	627	627				
<b>Total Distribution</b>	<b>299 877</b>	<b>266 385</b>	<b>5 793</b>	<b>-70 672</b>		<b>201 506</b>
Ecart d'acquisition non affecté	9	10				10
Autres immobilisations incorporelles	51	51				51
<b>Total Autres</b>	<b>60</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>61</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>299 937</b>	<b>266 446</b>	<b>5 793</b>	<b>-70 672</b>	<b>0</b>	<b>201 567</b>

(a) Les diminutions correspondent essentiellement aux cessions liées à l'application du protocole avec Studio Canal finalisé le 4 février 2005.

#### 1.1.2 Amortissements - Provisions :

En K€	31/12/03	31/12/04	+	- (a)	Variation de périmètre	30/06/05
Droits Audiovisuels	259 892	234 779	4 089	-61 273		177 595
Fonds Commercial	2 278	2 278				2 278
Ecart d'acquisition non affecté	3 185	3 185				3 185
Autres immobilisations incorporelles	627	627				627
<b>Total Distribution</b>	<b>265 982</b>	<b>240 869</b>	<b>4 089</b>	<b>-61 273</b>	<b>0</b>	<b>183 685</b>
Ecart d'acquisition non affecté	5	6	4			10
Autres immobilisations incorporelles	51	51				51
<b>Total Autres</b>	<b>56</b>	<b>57</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>61</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>266 038</b>	<b>240 926</b>	<b>4 093</b>	<b>-61 273</b>	<b>0</b>	<b>183 746</b>

(a) Les diminutions correspondent essentiellement aux cessions liées à l'application du protocole avec Studio Canal finalisé le 4 février 2005.

#### 1.1.3 Valeurs nettes :

En K€	30/06/05			31/12/04	31/12/03
	Brut	Amortissement	Net	Net	Net
Droits Audiovisuels	195 271	177 595		25 371	33 750
Fonds Commercial		2 278		145	145
Ecart d'acquisition non affecté		3 185		0	0
Autres immobilisations incorporelles		627		0	0
<b>Total Distribution</b>	<b>201 506</b>	<b>183 685</b>		<b>25 516</b>	<b>33 895</b>
Ecart d'acquisition non affecté	10	10	0	4	5
Autres immobilisations incorporelles	51	51	0	0	0
<b>Total Autres</b>	<b>61</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>201 567</b>	<b>183 746</b>		<b>25 577</b>	<b>33 900</b>

## 1.2 Immobilisations corporelles

### 1.2.1 Valeurs brutes

En K€	31/12/03	31/12/04	+	-	Variation Périètre	30/06/05
Autres Immobilisations corporelles	654	543	2	-17	0	
<b>Total Distribution</b>	<b>654</b>	<b>543</b>		<b>0</b>		<b>528</b>
<b>Total Autres</b>	<b>80</b>	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>734</b>	<b>621</b>	<b>2</b>	<b>-17</b>	<b>0</b>	<b>606</b>

### 1.2.2 Amortissements - Provisions :

En K€	31/12/03	31/12/04	+	-	Variation Périètre	30/06/05
Autres Immobilisations corporelles	545	461	20	-12	0	
<b>Total Distribution</b>	<b>545</b>	<b>461</b>		<b>-12</b>		<b>469</b>
<b>Total Autres</b>	<b>49</b>	<b>63</b>	<b>7</b>	<b>0</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>594</b>	<b>524</b>	<b>27</b>	<b>-13</b>	<b>0</b>	<b>539</b>

### 1.2.3 Valeurs nettes

En K€	30/06/05			31/12/04	31/12/03
	Brut	Amortissement	Net	Net	Net
Autres Immobilisations corporelles		-469	59	82	109
<b>Total Distribution</b>		<b>-9</b>	<b>59</b>	<b>82</b>	<b>109</b>
<b>Total Autres</b>		<b>-</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>31</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>606</b>	<b>-539</b>	<b>67</b>	<b>97</b>	<b>140</b>

Toutes les immobilisations reprises au point 1.1 et 1.2 sont situées en France.

## 1.3. Titres mis en équivalence, titres de participation non consolidés et créances rattachées, autres immobilisations financières

### 1.3.1 Sociétés mises en équivalence et titres de participation non consolidés

Titres de participation non consolidés ( en K€)	Valeur brute des Titres mis en équivalence	Titres de participation	Créances rattachées
CHROME DRAGON	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les titres détenus pour la société CHROME DRAGON entièrement dépréciés ont été sortis au cours du 1<sup>o</sup> semestre 2005 sans impact résultat.

### 1.3.2 Informations relatives aux entreprises liées non consolidées par intégration globale ou proportionnelle Aucune transaction n'a été faite en 2005 avec la société CHROME DRAGON.

### 1.3.3 Autres Immobilisations financières

En K€	31/12/03	31/12/04	+	-	Variation Périètre	30/06/05
Dépôt de Garantie <sup>(a)</sup>	234	180	0	-142	0	38
Prêts Personnel	22	25	0	-2	0	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>256</b>	<b>205</b>		<b>-144</b>		<b>61</b>

(a) Il a été versé à Millimages un dépôt de garantie de 37 500 € dans le cadre du contrat de sous-location qui a été signé en 2004.

#### 1.4. Clients et autres créances

Au 30 juin 2005, les échéances des créances clients et autres créances sont les suivantes :

Montants en K€	- d'un an	+ d'un an	Total	Provisions	Montant Net
Créances Clients	15 967	252	16 219	-748	15 471
Autres Créances	1 389		1 389		1 389
<b>Total Distribution</b>	<b>17 356</b>	<b>252</b>	<b>17 608</b>	<b>- 748</b>	<b>16 860</b>
Créances Clients	59	80		-114	25
Autres Créances	873	196	1 069	-196	873
<b>Total Autres</b>	<b>932</b>	<b>276</b>	<b>1 208</b>	<b>- 310</b>	<b>898</b>
Créances Clients	16 026	332	16 358	-862	15 496
Autres Créances <sup>(1)</sup>	2 262	196	2 458	- 196	2 262
<b>Total Général</b>	<b>18 288</b>	<b>528</b>	<b>18 816</b>	<b>- 1 058</b>	<b>17 758</b>

(1) Dont : Avances et acomptes versés sur commandes

Autres créances sur l'Etat et organismes sociaux

RRR à recevoir sur acquisition Films

Comptes courants

Créances sur Divers Fonds de soutien

Créances diverses

0	0	0	0	0	0
451	0	451	0	451	
345	0	345	0	345	
850	196	1 046	-196	850	
359	0	359	0	359	
257	0	257	0	257	

Il n'existe aucune créance dont l'échéance soit supérieure à 5 ans.

#### 1.5 Valeurs mobilières de placement

Montants en K€	30/06/05	31/12/04	31/12/03
SICAV Monétaires	2 440	1 324	0
Provisions	0	0	0
<b>Valeur nette</b>	<b>2 440</b>	<b>1 324</b>	<b>0</b>

#### 1.6 Capitaux propres

##### 1.6.1 Capital social

Le capital social de 4 440 260,25 € est composé de 29 601 735 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,15 €

##### 1.6.2 Variation des capitaux propres

L'évolution des réserves du groupe est la suivante :

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat	Total Part Groupe	Intérêts minoritaires
<b>Soldes au 31/12/2002</b>	<b>8 891</b>	<b>13 713</b>	<b>- 4 385</b>	<b>- 7 682</b>	<b>10 536</b>	<b>277</b>
Augmentation de Capital					0	0
Prise de participation					0	4
Cession du pôle Cinémas					0	- 204
Affectation du Résultat de l'exercice N-1		- 11 754	4 072	7 682	0	0
Résultat de l'exercice N				- 11 461	- 11 461	- 77
<b>Soldes au 31/12/2003</b>	<b>8 891</b>	<b>1 959</b>	<b>- 313</b>	<b>- 11 461</b>	<b>-924</b>	<b>0</b>
Affectation du Résultat de l'exercice N-1			- 11 461	11 461	0	0
Réduction de Capital	- 7 064		7 064		0	0
Augmentation de Capital	2 500				2 500	0
Augmentation de Capital BSA	113				113	0
Résultat de l'exercice N				- 5 286	<5 286>	0
<b>Soldes au 31/12/04</b>	<b>4 440</b>	<b>1 959</b>	<b>- 4 710</b>	<b>- 5 286</b>	<b>- 3 597</b>	<b>0</b>
Affectation du Résultat de l'exercice N-1			- 5 286	5 286	0	0
Variation de Capital					0	0
Résultat de l'exercice N				490	490	0
<b>Soldes au 30/06/05</b>	<b>4 440</b>	<b>1 959</b>	<b>- 9 996</b>	<b>490</b>	<b>- 3 107</b>	<b>0</b>

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur Nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	29 601 735	0	0	0,15 €

Conformément aux décisions approuvées par l'Assemblée Générale tenue le 30 mars 2004, la valeur nominale des actions a été fixée à 0.15 €

L'assemblée Générale extraordinaire tenue le 29 octobre 2004 a rejeté le projet de dissolution anticipée de la société malgré les capitaux propres négatifs de la société.

Une information relative aux options de souscription d'actions à des salariés du groupe et aux bons de souscription de parts de créateur d'entreprise est détaillée à la note I 1.3 de ce document.

### 1.7 Provisions pour risques et charges

En K€	31/12/03	31/12/04	Dotations	Reprise (Provision utilisée)	Reprise (Provision non utilisée)	30/06/05
Provisions pour risques	787	455	92	- 300	0	247
Ecart d'acquisition négatif (Bac Films)	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôt différé	0	0	0	0	0	0
<b>Total Distribution</b>	<b>787</b>	<b>455</b>				<b>247</b>
Provisions pour risques	0	180	1	0	0	181
<b>Total Autres</b>	<b>0</b>	<b>180</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>181</b>
<b>Total Général</b>	<b>787</b>	<b>635</b>	<b>93</b>	<b>- 300</b>	<b>0</b>	<b>428</b>

Ces risques font l'objet d'un commentaire détaillé dans la note H intitulée « Faits Exceptionnels et litiges ».

### 1.8 Dettes financières

#### 1.8.1 Emprunts et banques créditrices

En K€	Solde au 31/12/03	Solde au 31/12/04	+	-	Variation Périmètre	Solde au 30/06/05
Emprunts	10 124	5 013	682	- 730	0	4 965
Découverts et soldes créditeurs de banque	631	9	369	0	0	378
<b>Total Distribution</b>	<b>10 755</b>	<b>5 022</b>	<b>1 051</b>	<b>- 730</b>	<b>0</b>	<b>5 343</b>
Emprunts	0	77	0	- 12	0	65
Découverts et soldes créditeurs de banque	217	15	2	0	0	17
<b>Total Autres</b>	<b>217</b>	<b>92</b>	<b>2</b>	<b>- 12</b>	<b>0</b>	<b>82</b>
Emprunts	10 124	5 090	682	-742	0	5 030
Découverts et soldes créditeurs de banque	848	25	371	0	0	395
<b>Total Général</b>	<b>10 972</b>	<b>5 115</b>	<b>1 053</b>	<b>- 742</b>	<b>0</b>	<b>5 425</b>

Tous les emprunts souscrits antérieurement au 31 décembre 2003 sont à taux variables, indexés sur l'Euribor à 3 mois ou à 6 mois. La rémunération des crédits mis en place depuis 2004 est calculée sur un taux fixe de 6.05 %.

Les emprunts de l'activité de Distribution ont généralement des durées de 2 à 3 ans et sont remboursables au moyen des recettes des films dont ils servent à financer l'acquisition, par le jeu des garanties données aux prêteurs, et, à défaut, par des remboursements à échéances fixes.

L'homologation par le Président du Tribunal de Commerce des accords avec les organismes financiers (signés au cours du 1<sup>o</sup> semestre 2004) nous a permis la renégociation des crédits bancaires sur une période de 7 années au taux maximum annuel Euribor 3 mois majoré de 0,75%.

Au 30 juin, la somme restant due à ce titre s'élève à 3 718 M€, elle est au 19 octobre de 2 791 M€

Un premier règlement est intervenu le 30 mars 2005.

Les garanties consenties au titre de ces dettes sont détaillées dans la note G 1.2 ci-après.

#### 1.8.2 Echéancier

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Distribution	2 571	1 643	751	4 965
Autres	44	21	0	65
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>64</b>	<b>751</b>	<b>5 030</b>

### 1.9 Dettes d'exploitation et dettes sur immobilisations

En K€	- d'un an	+ d'un an	Total
Avances et acomptes reçus	0	0	0
Dettes d'exploitation	9 457	0	9 457
Dettes fiscales et sociales	1 290	1 386	2 676
Dettes sur immobilisations	20 282	0	20 282
Autres dettes	1 083	0	1 083
Comptes de régularisation	1 472	0	1 472
<b>Total Distribution</b>			
Avances et acomptes reçus	0	0	0
Dettes d'exploitation	290	0	290
Dettes fiscales et sociales	264	0	264
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	300	0	300
Comptes de régularisation	33	0	33
<b>Total Autres</b>	<b>887</b>	<b>0</b>	<b>887</b>
Avances et acomptes reçus	0	0	0
Dettes d'exploitation	9 747	0	9 747
Dettes fiscales et sociales	1 554	1 386	2 940
Dettes sur immobilisations	20 282	0	20 282
Autres dettes	1 383	0	1 383
Comptes de régularisation	1 505	0	1 505
<b>Total Général</b>	<b>34 471</b>	<b>1 386</b>	

### 1-10 Tableau Des Flux

1.10.1 Analyse du poste Trésorerie :

Le poste Trésorerie s'analyse de la façon suivante (en K€) :

	Juin 2005	Décembre 2004	Décembre 2003
Disponibilités	0	235	3 355
Concours bancaires courants	- 395	- 25	- 854
Valeurs mobilières de placement	2 440	1 324	0
Total	2 045	1 535	2 501

1.10.2 Variation de périmètre :

Il n'y a pas eu de variation de périmètre au cours du 1<sup>o</sup> semestre 2005.

### **E - ANALYSE DES POSTES DE RESULTAT**

#### 1.1 Chiffre d'affaires et Résultat d'exploitation

Chiffres en M€	CA 2005	CA 2004	CA 2003	REX 2005	REX 2004	REX 2003
Distribution en salles de cinéma	3.0	8.7	15.4			
Distribution vidéo	1.6	7.9	16.4			
Distribution télévision	4.7	15.2	15.6			
Coproduction, étranger et divers	1.4	2	1.5			
<b>Total distribution et catalogue</b>	<b>10.7</b>	<b>33.8</b>	<b>48.9</b>	<b>0.9</b>	<b>-2.6</b>	<b>-5.6</b>
<b>Exploitation de cinémas</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3.8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1.1</b>
<b>Evènementiel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.4</b>	<b>- 0.1</b>	<b>-0.1</b>	<b>-0.2</b>
<b>Siège</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 0.1</b>	<b>-0.8</b>	<b>-1.4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10.7</b>	<b>33.8</b>	<b>53.1</b>	<b>0.7</b>	<b>-3.5</b>	<b>-8.3</b>

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est marginal.

## 1.2 Production immobilisée / transfert de charges

En k€	30 juin 2005	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Charges constitutives des frais de distribution	1 940	8 104	12 737

Les transferts de charges concernent les coûts de distribution des films. Le montant total ainsi investi est présenté à l'actif du bilan en « droits audiovisuels » avant d'être amorti.

## 1.3 Autres produits et autres charges

En K€	30/06/05	31/12/04	31/12/03
<b>AUTRES PRODUITS</b>			
Produits issus des opérations de sous et co-distribution (facturations de frais d'édition)	108	2 033	4 718
Autres produits de gestion courante	83	15	58
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>191</b>	<b>2 048</b>	<b>4 776</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>			
Charges issues des opérations de sous et co-distribution (quote-parts de recettes)	1 970	14 291	10 092
Quote-part de recettes revenant aux producteurs (RNPP)	2 135	1 467	3 914
Autres Charges de gestion Courante	45	245	559
<b>TOTAL AUTRES CHARGES</b>	<b>4 150</b>	<b>16 003</b>	<b>14 565</b>

## 1.4 Charges et produits financiers

En K€	30/06/05	31/12/04	31/12/03
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Intérêts sur C/C	12	7	-
Cession SICAV	11	-	82
Gains de change	2	3	17
Intérêts sur Prêts aux salariés	1	3	-
Divers	-	6	-
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>99</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Intérêts des emprunts	102	235	729
Intérêts des emprunts (Crédit Bail Compiègne)	-	-	157
Frais de portage	-	45	-
Perte de Change	-	25	72
Agios et frais bancaires divers	1	10	156
Provision C/C des sociétés cédées au cours de l'exercice (Majestic Nimes, Majestic S.A et Majestic Champagne)	-	-	207
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>103</b>	<b>315</b>	<b>1 321</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-77</b>	<b>-296</b>	<b>-1 222</b>

## 1.5 Résultat exceptionnel

En K €	Produits	Charges	Résultat Net
Activité Distribution de Films			
Ajustement Catalogue ( Fin de droits)	9 442	- 9 439	
Abandons de films en projets	0	0	
Provision pour risque (contrôle fiscal- prud'homme)	0	- 85	
Litige sur rupture accord de distribution de films	300	- 300	0
Divers toutes activités	198	- 200	
<b>TOTAL</b>			<b>- 84</b>

## 1.6 Amortissements et provisions (Dotations – Reprises)

<b>Dotations ( en k €)</b>	<b>Immobilisations</b>	<b>Clients Stocks</b>	<b>Provisions Risques</b>	<b>TOTAL</b>
Exploitation	4 116	106	8	
Financières				
Exceptionnelles			89	
<b>Reprises ( en k €)</b>	<b>Immobilisations</b>	<b>Clients Stocks</b>	<b>Provisions Risques</b>	<b>TOTAL</b>
Exploitation	40	146		
Financières				
Exceptionnelles			492	

### **F - IMPOTS DIFFERES ET IMPOTS SUR LES RESULTATS**

- Les montants d'impositions différées actives et passives constatées et inclus respectivement dans les comptes « Impôts différés actifs » et « Provisions pour risques et charges » sont les suivants :

en K€	<b>30/06/05</b>	<b>31/12/04</b>	<b>31/12/03</b>
Actif d'impôt différé	0	0	0
Passif d'impôt différé	0	0	0

Conformément au règlement 99-02, les actifs d'impôt différé ont été réexaminés au 30 juin 2005.

Le groupe BAC MAJESTIC a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2001 (seules les sociétés BAC MAJESTIC et BAC FILMS constituent ce périmètre au 31 décembre 2004).

En raison du résultat de la période, les impositions différées actives et passives ont fait l'objet d'une compensation et la différence n'a pas été constatée compte tenu du caractère peu probable de sa récupération.

- Pour information, le montant net des impôts différés actifs du groupe non constaté dans les comptes en vertu du principe de prudence s'élève au 30/06/05 à environ 6,9 M€
- Compte tenu de la situation fiscale déficitaire du groupe, les impôts différés actifs provenant des décalages d'impôt temporaires n'ont pas été comptabilisés.

- L'effet net des impôts sur le résultat s'analyse comme suit :

en K€	<b>30/06/05</b>	<b>31/12/04</b>	<b>31/12/03</b>
Charge courante d'impôt	23	233	17
Charge d'impôt différé	0	0	0
	<b>23</b>	<b>233</b>	<b>17</b>

- La charge d'impôt s'analyse ainsi :

en K€	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Impôt forfaitaire Annuel	23	23	89
Impôts sur les sociétés bénéficiaires non intégrées fiscalement	0	210	-
Report en arrière des déficits (société non intégrée fiscalement)	0	0	-72
Impôt Consolidé	<b>23</b>	<b>233</b>	<b>17</b>

## **G - ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN ET NANTISSEMENTS DES ACTIFS**

### 1.1 Engagements hors-bilan

La totalité des engagements pris sur acquisitions de films est inscrite au bilan, dès la signature du contrat d'acquisition ou d'un accord ferme d'achat (« deal-memo ») au poste « Droits Audiovisuels » sous la rubrique Droits en cours (cf note 3) avec comme contrepartie au passif le poste « Dettes sur Immobilisations ».

Les engagements financiers hors bilan du groupe sont les suivants :

Montant en K €	30/06/05	31/12/04	31/12/03
<b>Avals, cautions et garanties données :</b>			
Cautions données sur emprunts d'acquisitions de films souscrits par des co-acheteurs	37	568	57
Engagements en faveur de filiales non détenues à 100%	-	-	-
<b>Total Avals, cautions et garanties données</b>	<b>37</b>	<b>568</b>	<b>57</b>
<b>Engagements reçus :</b>			
Subventions acquises restant à recevoir <sup>(a)</sup>	1 275	1 175	3 155
<b>Autres :</b>			
Clause de retour à meilleure fortune	-	-	-
Indemnités de départ à la retraite (b)	7,9	NS	NS

(a) Depuis 2005, cette somme n'est plus enregistrée en comptes de bilan (voir commentaires § B 1.4)

(b) au 30 juin 2005, cette provision a été constatée dans les comptes sociaux et représente un total de 7,9 k€

### 1.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Dans la distribution, les crédits servant à financer l'acquisition de films sont garantis par la cession des produits à revenir à Bac Films de l'exploitation des films concernés, conformément au Code de l'Industrie Cinématographique. Les cessions et délégations ainsi consenties sont opposables aux tiers à compter de leur inscription au Registre Public de la Cinématographie et de l'Audiovisuel.

Au 30 juin 2005, les nantissemments d'actifs et garanties apportées se décomposent comme suit :

Type de nantissement / cession sur immobilisations incorporelles	Valeur Brute comptable des actifs nantis	Valeur nette comptable des actifs nantis	Montant des prêts garantis	% garanti par VNC
COFICINE	31 011	2 207	2 181	101,2 %
COFILOISIRS	7 072	643	1 869	34,4 %
NATEXIS	5 538	188	759	24,8 %
OBC	14 392	198	221	89,3 %
<b>Total</b>	<b>58 013</b>	<b>3 236</b>	<b>5 030</b>	<b>64,3 %</b>
Total Postes du bilan	<b>195 938</b>	<b>17 805</b>		
	<b>29,6 %</b>	<b>18,2 %</b>		

## **H - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

La société fait l'objet d'assignation par des salariés ayant quitté le Groupe. La provision constatée dans les comptes au 30/06/2005 s'élève à 150 K€.

Le pôle Majestic Cinémas cédé le 1<sup>er</sup> décembre 2003 a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2001 et 2002. Un risque fiscal, lié à une imposition complémentaire due par le groupe intégré, a été estimé à 180 K€ et figure en provision pour risques.

Une provision pour indemnités de fin de carrière a été constituée à hauteur de 8 K€.

La société fait l'objet d'un avis de mise en recouvrement à la suite d'une déclaration complémentaire de TVA pour la période de Septembre 2003 pour un montant de 83 K€. Une provision a été constituée pour la totalité de ce montant.

## **I - REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET PERSONNEL**

### 1.1 Rémunération des dirigeants :

Les rémunérations brutes y compris avantages de toutes nature versées au cours du premier semestre 2005 aux dirigeants du Groupe à raison de leur mandat ou de leur contrat de travail de dirigeants s'élèvent à 78 K€ pour Monsieur Labadie (mandat) dont 1 K€ au titre des avantages en nature. La rémunération nette imposable pour le premier semestre 2005 s'élève à 66 k€ pour Monsieur Labadie.

Monsieur Roch Lener ne perçoit aucune rémunération du groupe BAC MAJESTIC au titre de ses mandats sur BAC FILMS ou BAC MAJESTIC.

En 2005, comme au cours des années précédentes, BAC MAJESTIC n'a pas versé de jetons de présence.

Il n'existe pas de primes d'arrivée, ni de départ.

## 1.2 Effectif

L'effectif moyen du Groupe est le suivant :

<b>Personnel permanent</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Cadres	10	18	41
Non cadres	6	12	42
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>83</b>

L'effectif moyen pour l'année 2004 tenait compte des salariés des sociétés Wild Side Films et Wild Side Vidéo, dont les sociétés ont été cédées le 11 mai 2004.

Au 30 juin 2005, l'effectif du Groupe est de 15 salariés

## 1.3 Informations sur les bons de souscription d'actions

Conformément aux pouvoirs qui lui ont été consentis par une AGE en date du 14 juin 2000, le conseil d'administration a consenti dans sa séance du 14 juin 2000 des options de souscription d'actions à des salariés du groupe :

Nombre d'options consenties	30 000
Nombre d'actions potentielles <sup>(1)</sup>	5 000
Nombre de personnes concernés par les options attribués au 19/06/2000	1
Point de départ d'exercice des options	14 juin 02
Date d'expiration	14 juin 05
Prix de souscription	11,10 €
Nombre d'options exercées au 30/06/05	0

<sup>(1)</sup> Le capital potentiel tient compte des options pouvant être encore exercées.

Compte tenu de l'atteinte de la date d'expiration pour la levée des options fixée au 14 juin 2005, sans qu'ait été exercée cette option, il n'y a plus au 30 juin 2005 d'options de souscriptions d'actions.

Il n'y a plus à ce jour de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise.

## **J - INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHE**

### **1 Risques de change**

#### Distribution

Depuis la cessation des relations avec Miramax et Studio Canal, la majeure partie des investissements est effectuée en euros.

Pour les quelques cas concernés, le risque de change est intégré lors de l'achat des films, le taux de change intégré par l'entreprise lors de ses acquisitions étant systématiquement supérieur de 10% à celui en vigueur au moment de l'acquisition.

Par ailleurs, les minimas garantis versés ne sont pas à considérer comme des achats fixes et forfaitaires de droits mais comme des avances sur la totalité de la somme revenant au producteur au titre de l'exploitation de son film. Le minimum garanti est ainsi constitué de la somme versée initialement et des compléments revenant aux producteurs sur la part des recettes. Les éventuels surcoûts engendrés par les fluctuations des devises peuvent donc être récupérés sur les recettes des films.

Dans le cas où des règlements sont à effectuer en devises hors euros, la société ne fait pas de couvertures de change.

#### Autres activités

Le chiffres d'affaires et les achats sont quasiment entièrement réalisés en euros. Le risque est donc extrêmement faible.

### **2 Risques de taux sur endettement**

En raison de l'important levier financier sur lequel joue le Groupe dans ses investissements, BAC MAJESTIC est sensible à ces risques, à supposer que les taux d'intérêt augmentent fortement dans les années à venir. Jusqu'en 2004, les crédits contractés par le Groupe BAC MAJESTIC étaient à taux variables indexés sur l'Euribor à 3 ou 6 mois, depuis cette date ils sont à taux fixe sur la base des conditions négociées au coup par coup avec les banques. Les emprunts ne font pas l'objet de couvertures de taux.

L'échéancier des dettes et actifs financiers au 30 juin 2005 est le suivant (y compris découverts et soldes créditeurs de banque pour 395 K€) :

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes Secteur Exploitation				
Dettes Secteur Distribution (taux variable)	1 778	1 501	751	4 030
Dettes Secteur Distribution (taux fixe)	1 171	142		1 313
Autres (taux fixe et taux variable)	61	21		82
<b>Passifs Financiers</b>	<b>3 010</b>	<b>1 664</b>	<b>751</b>	<b>5 425</b>
<b>Actifs financiers (VMP)</b>	<b>2 440</b>			<b>2 440</b>
<b>Position nette avant Gestion</b>	<b>570</b>	<b>1 664</b>	<b>751</b>	<b>2 985</b>
<b>Hors Bilan</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Position nette avant Gestion</b>	<b>570</b>	<b>1 664</b>	<b>751</b>	<b>2 985</b>

Le Groupe n'a pas d'engagements financiers hors-bilan au 30 juin 2005, ni n'en a souscrit depuis.

### 3 Risques de liquidité

En matière de distribution, ce risque existe dès lors que les actifs acquis (droits audiovisuels) sont des actifs pour partie à long terme, puisque les droits d'exploitation acquis le sont pour des durées moyennes de 12 à 15 ans, même si une part importante de l'exploitation de ces actifs est réalisée sur les 3 premières années d'exploitation (exploitation en salles, en vidéo et 1<sup>ère</sup> exploitation télévisuelle).

La ventilation des crédits est la suivante :

Caractéristiques des emprunts émis	Taux	Montant global des lignes au 30/06/05	Montant global des lignes au 19-10-05	Echéances	Existence ou non de couvertures
Financement d'acquisition de films – Souscrit en 1998	Variable	221 K€	207 K€	31-03-11 (*)	Non
Financement d'acquisition de films – Souscrit en 2000	Variable	759 K€	739 K€	31-12-11 (*)	Non
Financement d'acquisition de films – Souscrit en 2001	Variable	1 869 K€	1 845 K€	31-03-11 (*)	Non
Financement d'acquisition de films – Souscrit en 2001	Variable	868 K€	0 K€	31-12-11 (*)	Non
Lignes de Crédit à Court Terme sur acquisition 2004	6.05 %	851 K€	851 K€	05-07-06	Non
Lignes de Crédit à Court Terme sur acquisition 2005	6.05 %	462 K€	179 K€	10-01-07	Non
<b>Total Crédits DISTRIBUTION</b>	Variable	<b>5 030 K€</b>	<b>3 820 K€</b>		

(\*) crédits prorogés suite négociation 2004.

La prorogation des crédits de financement d'acquisition de films jusqu'en 2011 découle des négociations menées en 2004 compte-tenu de l'entrée de Millimages en tant qu'actionnaire majoritaire du Groupe.

Cette négociation est totalement achevée avec les établissements financiers concernés agissant en qualité de chef de file d'un pool bancaire dont l'accord final a été obtenu en mars et avril 2004.

Par ailleurs, aucun de ces emprunts ne comporte de clause de ratios financiers à respecter (type « *covenants* »).

En 2005, un crédit revolving de 600 K€ a été accordé qui a commencé à être remboursé et dont le solde au 30 juin est de 462 K€

Le total des crédits au 30 juin 2005 pour 5 030 k€ (hors découverts) a été ramené au 19 octobre 2005 à 3 820 K€ Sur la base de la dette au 30 juin 2005 (5 030 k€), la charge annuelle liée aux emprunts s'élèverait à 190 k€ Il s'agit là d'une charge maximum compte tenu du fait que les ventes réalisées avec les chaînes seront imputées sur ces crédits et réduiront d'autant la charge annuelle. A titre d'exemple, si l'on se base sur les sommes restant dues à ce jour, la charge annuelle passe à 146 k€. De plus, une variation instantanée de taux d'emprunts de 1 % entraînerait un impact en année pleine de 37 k€ sur le résultat consolidé du Groupe.

Il n'y a pas de clause de remboursement anticipé sur les crédits mis en place.

### 4 Risques liés à la situation de trésorerie de la société

Au 30 juin 2005, le Groupe disposait d'une trésorerie disponible de 2,4 M€ la dette financière nette (tenant compte de l'endettement financier et d'instruments financiers indisponibles) s'élevant à 3,0 M€ contre 3,6 M€ au 31 décembre 2004.

Les emprunts de la branche Distribution s'élèvent au 30 juin 2005 à 5,0 M€ au lieu de 5,0 M€ au 31 décembre 2004 et 10,1 M€ au 31 décembre 2003. Le désendettement se poursuivra au cours du second semestre 2005.

A ce jour, le total des emprunts représente 3,8 M€

La société dispose d'une trésorerie suffisante pour assurer la continuité de son exploitation, compte tenu des contrats signés et sur la base desquels les organismes de financement accordent des crédits au Groupe.

De plus, la société dispose d'environ 1,6 M€ de contrats signés mobilisables pour couvrir les besoins ultérieurs à venir.

#### **5 Risques sur actions.**

Au cours de l'exercice écoulé et jusqu'à ce jour, la société a placé sa trésorerie excédentaire en SICAV monétaire. La société n'encourt donc aucun risque à ce titre.

La trésorerie est utilisée notamment pour couvrir les dépenses d'exploitation liées à la sortie des films. Si notre trésorerie apparaît avec un excédent important à certaines dates, il s'agit en général de périodes trop brèves qui ne justifient pas le placement des fonds disponibles en produits de placements pouvant avoir des rentabilités plus fortes.

Montant en K €	OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position à l'actif	2 440	Néant
Hors Bilan	Néant	Néant
Position nette globale	2 440	Néant

#### **K - COMPTES PROFORMA**

Aucune variation de périmètre n'ayant été constatée au cours du premier semestre 2005, il n'a pas lieu d'établir de comptes proforma.

#### **L – EVENEMENTS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS AU 30 JUIN 2005**

Suite à l'assignation faite par des salariés ayant quitté le Groupe, le dossier a été plaidé et jugé le 5 septembre devant le bureau de conciliation du conseil de Prud'hommes. Le conseil a débouté les requérants de l'intégralité de leurs demandes.

Compte tenu du délai d'appel fixé à 1 mois à compter de l'enregistrement de ce jugement, la provision constatée dans les comptes au 30/06/2005 qui s'élève à 150 K€ a été conservée par prudence.